

DELIBERATION N° 2006/01-03 - VENTE D'UN BIEN COMMUNAL

Monsieur BOILEAU, rapporteur, informe l'Assemblée que par courrier du 8 décembre 2005, Monsieur Laurent FRANCHON s'est porté candidat à l'acquisition de la propriété appartenant à la Commune de Ludres sise au 207, rue de Secours (parcelle AC0012), qui totalise une surface de 785 m² et supporte une habitation construite en 1928.

Le montant proposé s'élève à 235 000 euros. Une estimation effectuée par le Service des Domaines avait établi, en date du 13 juin 2005, la valeur du bien à 193 000 euros.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide par 24 voix pour et 1 abstention (M. GAUZELIN) :

- de procéder à la vente de la propriété sise 207, rue de Secours, cadastrée AC0012, à Monsieur Laurent FRANCHON, pour la somme de 235 000 euros.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et de désigner comme notaire de la Commune, Maître GAUTHIER à Nancy.